



EXPÉRIMENTATION « OBJECTIF ZAN » : PROJET DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES (12)

CONTEXTE ET ENJEUX

Réparti autour de **trois pôles urbains** (Millau, Saint-Affrique et Séverac), le territoire du Parc Naturel Régional (PNR) des Grands Causses se caractérise par une **diversité de situations**, (espaces urbains, zones de revitalisation rurale, etc.) qui rend difficile l'application de règles homogènes sur l'ensemble de son périmètre. Il est exposé à des **risques naturels importants** (feux de forêt, éboulements, épisodes cévenoles et inondations, etc.) qui constituent des contraintes en termes d'urbanisme, notamment dans un contexte où le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sud-Aveyron, qui recouvre la majeure partie de son territoire, est actuellement en cours de révision.

L'artificialisation représente en moyenne 35 hectares par an, soit 0,05 % du rythme d'artificialisation de l'Occitanie pour un territoire qui représente 5 % de la superficie régionale. Deux tiers de cette artificialisation sont dévolus à l'habitat et le SCoT fixe déjà des objectifs chiffrés en matière de lutte contre la consommation foncière. La révision en cours est l'occasion d'aller plus loin et d'intégrer pleinement l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Dans cette perspective, la **préservation de la biodiversité et des paysages** est une priorité car ces éléments contribuent à l'attractivité du PNR qui bénéficie d'une forte activité touristique autour de Millau et des gorges du Tarn. L'**agriculture**, dans sa forme extensive, doit également être préservée et une politique ZAN ambitieuse permettrait de lutter contre les risques naturels qui menacent le territoire. Enfin, la **requalification des centres urbains** peut créer un levier puissant pour parvenir au ZAN, via des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, un volet Renouvellement Urbain et une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Bien que le ZAN soit perçu par certains élus comme un handicap pour leurs territoires ruraux, le PNR a déjà engagé des actions ambitieuses :

- un atlas de la trame verte et bleue a défini des secteurs faisant l'objet d'interdictions de construire ;
- des obligations particulières ont été inscrites dans le SCoT (réaliser au moins un tiers des logements neufs au sein du tissu urbain existant ; limiter l'emprise des parcelles des nouveaux lotissements, remplir au minimum à 80% les zones d'activités existantes avant d'en construire de nouvelles) ;
- une étude de densification et d'estimation du potentiel des dents creuses a été réalisée.



FICHE D'IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES



Montagne



Rural



Urbain



- Région : **Occitanie**
- Département : **Aveyron**
- Porteur du projet : **Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses**
- Chiffres clés du territoire :
93 communes, 70 000 habitants, 3 280 km²



Cartographie
& inventaire



Planification
& Stratégie



Concertation
& sensibilisation



Densification &
renouvellement
urbain



Désimpermeabilisation
& renaturation



OBJECTIFS ET ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET ZAN

Soucieux de décliner la trajectoire ZAN sur son territoire, le PNR des Grands Causses a élaboré un projet ZAN autour de deux volets :

- la mise à jour la base de données sur l'occupation des sols ;
- le recensement des secteurs à fort potentiel de renaturation.

Ce projet est l'un des 22 qui ont été retenus suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour faire partie de l'expérimentation « Objectif ZAN » qu'elle pilote. Portées par des collectivités publiques, ces démarches visent à structurer leur réflexion et à engager des actions déclinant de manière opérationnelle la séquence « éviter-réduire-compenser » appliquée à l'artificialisation des sols. À ce titre, il bénéficie d'un accompagnement méthodologique et technique fourni par des équipes d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

- au niveau local : le Centre de ressources en données géographiques régional OPenIG et la solution Alisé Géomatique ;
- au niveau national : CDC Biodiversité qui intervient en complément de l'AMO locale.

OBJECTIFS

- Actualiser la connaissance et l'information sur l'occupation des sols
- Identifier les potentiels de renaturation

1. Mettre à jour la base de données sur l'occupation des sols

Lancée en septembre 2023 en s'appuyant sur l'opérateur régional OPenIG, les autres PNR de la région Occitanie et les compétences d'Alisé Géomatique, une étude va mettre à jour les données locales sur l'occupation du sol (OCSol).

La nomenclature très générale de la base de données de l'Occupation des Sols à Grande Échelle (OCS GE)¹ produite par l'Institut National Géographique et le Cerema sera affinée afin de qualifier les milieux naturels. Cela permettra d'actualiser la trame verte et bleue et d'en étudier la dynamique depuis dix ans.

L'étude sur l'OCS GE doit aussi permettre de mesurer l'artificialisation au sein de la tâche urbaine pour disposer d'un outil de suivi de la consommation d'espace et de l'artificialisation.

2. Recenser les secteurs à fort potentiel de renaturation

Ce travail concerne plus spécifiquement le sujet de la compensation.

Pour les projets d'aménagement soumis à l'évaluation environnementale, le PNR souhaite éviter les compensations mises en œuvre selon des logiques opportunistes. Pour cela, il va lancer une étude en 2024 pour identifier et inscrire dans un catalogue les secteurs dégradés qui pourraient bénéficier d'une renaturation. La méthode mobilisera les données issues de l'OCS GE actualisée et de photographies aériennes, puis des vérifications sur le terrain.

Le PNR pourra ainsi être en mesure de proposer, en amont, des secteurs de compensation aux collectivités situées sur son territoire, en priorité au sein des Établissements Publics de Coopération Intercommunale impactés.

« Après la mise en place d'un cadre juridique des phases « éviter » et « réduire » de la démarche ERC, via notre SCoT et son atlas de la trame verte et bleue simplifié qui synthétise les enjeux de biodiversité sur l'ensemble de nos trames écologiques, il nous paraissait important, d'une part d'actualiser cet atlas dont les données datent de 2011 afin d'évaluer les dynamiques en cours et d'autre part, de travailler sur le volet de la Compensation (le C de l'ERC) pour que ce soit le territoire qui oriente les futures compensations des projets du territoire (documents de planification, projet ICPE², projet consommateur d'ENAF³, etc.) et non pas les porteurs de projet avec des compensations d'opportunité sans lien avec la trame verte et bleue du territoire dont l'impact dans le temps est limité. De plus, l'expérimentation Objectif ZAN va nous permettre d'acquérir de la donnée vis-à-vis de la consommation d'ENAF sur le territoire et de nous mettre en ordre de marche pour appliquer et mettre en œuvre la loi Climat et Résilience. Cette expérimentation est pour notre territoire un moyen d'accélérer son engagement sur ces deux thématiques. »

Arnaud Sancet, directeur général adjoint du Parc Naturel Régional des Grands Causses

1 <https://geoservices.ign.fr/ocsge>

2 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

3 Espace Naturel, Agricole et Forestier

RÉFÉRENTS ET CONTACTS

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

Arnaud Sancet, directeur général adjoint

✉ arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr

www.parc-grands-causses.fr

AMO LOCALES

OPENIG

Florent Sourisseau, chef de projet géomatique

<https://www.openig.org/>

ALISE GEOMATIQUE

Hélène Durand, directrice

<https://www.alise-geomatique.fr/>

AMO NATIONALE – CDC BIODIVERSITÉ

Jean Castaing, chargé d'études ZAN

www.cdc-biodiversite.fr

ADEME

Pôle Aménagement des Villes et des Territoires

✉ anne.lefranc@ademe.fr

✉ mary-cathryn.biscroma-acchiardi@ademe.fr

www.ademe.fr

RESSOURCES

- « *Faire la ville dense, durable et désirable* », collection Clés pour agir, ADEME, octobre 2022 <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5989-faire-la-ville-dense-durable-et-desirable.html>
- « *Bilan de la recherche sur la multifonctionnalité des sols* », collection Expertises, ADEME, décembre 2023 <https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6788-le-bilan-de-la-recherche-sur-la-multifonctionnalite-des-sols.html>
- « *Zéro Artificialisation Nette, guide synthétique* », ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, novembre 2023 https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%2027nov23_VF.pdf
- *Objectif «Zéro Artificialisation nette» (ZAN) et contribution de l'ADEME, Etat de l'art analytique et contextualisé*, collection Expertises, juin 2021 : <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4784-objectif-zero-artificialisation-nette-zan-et-contribution-de-l-ademe.html>



Retrouvez l'ensemble des ressources de l'expérimentation « Objectif ZAN »

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>



Crédits photos : Parc Naturel Régional des Grands Causse